

Le SEDIF, premier service public de l'eau neutre en carbone, lance une campagne vidéo pour promouvoir ses engagements environnementaux

En tant que service public de l'eau, le SEDIF met en œuvre depuis près de 20 ans des actions ambitieuses et concrètes pour limiter l'impact de son activité sur l'environnement, mais aussi pour le préserver. À l'occasion de la Journée mondiale de la Terre ce jeudi 22 avril, le SEDIF met en lumière cet engagement dans une campagne vidéo, à retrouver sur son site et ses réseaux sociaux.



« Depuis 20 ans, la protection de l'environnement est un impératif pour le SEDIF, et un engagement au cœur de sa stratégie. La décennie 2020 sera indéniablement dominée par la lutte contre le changement climatique, la prise de conscience s'affirmant toujours plus au sein des populations, notamment en Île-de-France. Le SEDIF est et sera toujours au rendez-vous ! » déclare André SANTINI, Président du SEDIF.

Par la nature de son activité, le SEDIF dépend de la ressource en eau en quantité et en qualité. **770 000 m³ d'eau potable sont distribués chaque jour dans les foyers franciliens.** Les questions de pollution et les aléas climatiques (inondations, sécheresse...) sont donc des défis dont la maîtrise est prioritaire.

QUI SOMMES-NOUS ?

Créé en 1923, le Syndicat des Eaux d'Île-de-France assure la desserte en eau potable de plus de 4 millions de Franciliens, ce qui en fait **le plus grand service public d'eau potable en France** et l'un des tout premiers en Europe. Ses trois usines principales, situées sur la Seine, la Marne et l'Oise, produisent chaque jour plus de 750 000 mètres cubes d'eau potable d'excellente qualité, et figurent parmi les plus performantes du monde. Son réseau de distribution couvre plus de 8700 kilomètres, soit la distance Paris-Mexico.

Le SEDIF est présidé par André Santini, ancien ministre, vice-président de la Métropole du Grand Paris et maire d'Issy-les-Moulineaux.

www.sedif.com



Le SEDIF s'engage également dans la diminution de son empreinte carbone : la politique « **éviter, réduire, compenser** » en matière de gaz à effet de serre (GES), mise en place en 2011, **a permis de réduire de 30,5% les émissions de l'activité industrielle par rapport à 2011**, et à compenser la totalité des émissions résiduelles depuis 2015 (lutte contre la déforestation avec plus de 7 millions d'arbres plantés depuis 2011, mise à disposition de systèmes moins émetteurs de GES dans les foyers, utilisation d'énergies renouvelables comme des biodigesteurs, centrale photovoltaïque...).

Aujourd'hui, les projets en faveur d'un développement durable et de la préservation de l'environnement se multiplient et se diversifient, faisant appel pour certains aux technologies de pointe. Tour d'horizon en images des dernières initiatives mises en place et à venir.

► **Retrouvez le dossier de presse et les photos HD sur sedif.com**

CONTACT PRESSE

Guillaume de STORDEUR
01 53 45 42 13
g.destordeur@sedif.com



@SyndicatEauxIDF



UN ENGAGEMENT CONCRET ET DE LONGUE DATE INSCRIT DANS LES TEXTES

« Conscient d'évoluer dans un contexte où les activités humaines et leur évolution doivent être menés dans une dimension de développement durable, le SEDIF a agi en précurseur » rappelle

Richard Dell'Agnola, Maire de Thiais et Vice-Président du SEDIF chargé de la politique environnementale.

Dès 2002, il devient ainsi **un des premiers services publics de l'eau à se doter d'une politique environnementale ambitieuse** avec l'obtention de la **certification ISO 14001**, attribuée par un organisme de contrôle indépendant et validant le système de management environnemental mis en place.

Dans son schéma directeur 2011-2025, document qui précise les grands principes d'investissements sur 15 ans, le SEDIF reconnaît le principe d'urgence écologique et se fixe six objectifs pour mettre en œuvre une politique environnementale forte. Par exemple, réduire la consommation d'énergie en renouvelant les équipements vétustes ou en ayant recours aux énergies renouvelables, favoriser la construction durable des nouveaux bâtiments, créer des projets dans une logique de continuité écologique avec l'environnement proche, ou encore réduire les nuisances de chantier.

Le SEDIF a regroupé en 2017 l'ensemble de ses engagements en faveur du climat au sein de son **Plan Climat Eau Énergie**. Il formalise les actions de réduction de l'impact environnemental de ses activités, tout en proposant des pistes pour réduire sa vulnérabilité au changement climatique et en augmenter sa résilience.

Delphine Angibault est chargée de mission Protection de la ressource et environnement au SEDIF :

« Mon rôle est de contribuer à la définition et au développement de la politique environnementale du SEDIF. Je pilote notamment la bonne mise en œuvre et la mise en pratique des engagements contenus dans le Plan Climat Eau Énergie, en particulier sur la protection des ressources en eau, la biodiversité, l'énergie et le climat ».



3 ACTIONS PHARES

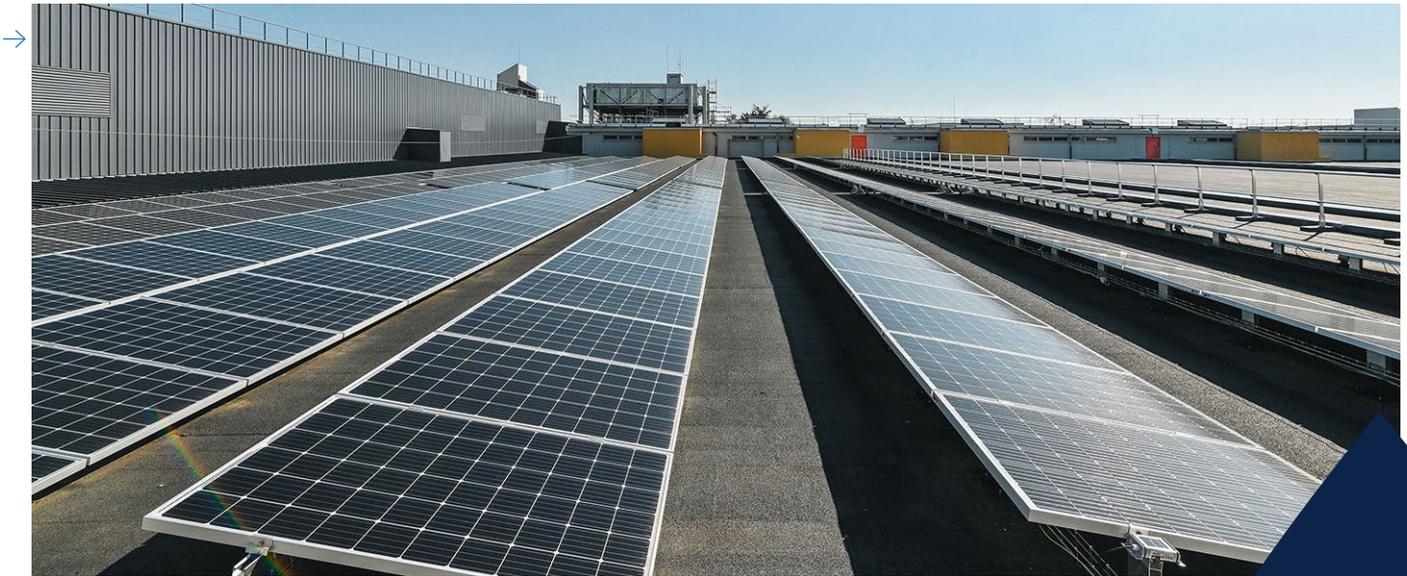
Les actions en faveur du développement durable sont déployées sur 3 axes : l'optimisation des infrastructures existantes, la mise en œuvre de travaux moins impactants et la mise en place d'actions partenariales.

Chaque rénovation, reconstruction ou modernisation des infrastructures du SEDIF s'accompagne désormais de mesures en faveur de l'environnement. →

UNE CHARTE ENTRE LE SEDIF ET SON DÉLÉGATAIRE

Dans le cadre du contrat de délégation de service public avec l'exploitant Veolia Eau d'Ile-de-France, le SEDIF impose des obligations de gestion, des indicateurs développement durable assortis d'objectifs soumis à pénalités, et un programme pour l'environnement et le développement durable assorti d'engagements en termes de projets soumis à pénalités. La charte développement durable cosignée entre le SEDIF et son délégataire en décembre 2011 introduit également des engagements en faveur de l'environnement.





Grâce aux panneaux solaires installés sur le toit de l'usine de potabilisation de Choisy-le-Roi, le SEDIF consomme sa propre production d'énergie photovoltaïque.

Un des exemples les plus parlants est sans doute le **déploiement d'un parc photovoltaïque** sur le toit de l'usine de Choisy-le-Roi entre 2019 et janvier 2021. Les 432 panneaux photovoltaïques, disposés en 8 rangées produisent environ 144 mwh par an. Cette électricité est directement consommée par l'usine et devrait représenter à terme une économie d'environ 6 000 €/an, pour un coût de fonctionnement et d'entretien faible.

A Sèvres (92), la reconstruction de la station de pompage, désormais plus efficace, et des deux nouveaux réservoirs, dont les capacités de stockage ont été augmentées de 1 600 m³ à 4 000 m³, permettent une distribution de l'eau potable plus sûre, tout en assurant de meilleures performances énergétiques. **Un réaménagement paysager complet du site a également été réalisé** : outre la création d'une lisière boisée par la plantation de nouveaux arbres de hautes tiges et d'essences forestières, la toiture du nouveau bâtiment accueille une clairière herbacée.

Les **toitures végétalisées** s'installent aussi désormais sur de nombreux ouvrages, lorsque cela est possible.

Au-delà des toitures végétalisées du site de Bruyères-de-Sèvres ou de l'usine de Choisy-le-Roi, la dernière mise en place se situe sur le réservoir n°4 de l'usine de Neuilly-sur-Marne (4 660 m²).

91,2 M€
investis
en 2020 pour
la rénovation et
la modernisation
des infrastructures
SEDIF
(90 M€ en 2019).





Les principaux espaces verts ne se trouvent cependant pas sur les infrastructures du SEDIF mais autour. Au-delà des haies et massifs, plus de 27 hectares de fauches tardives et de prairies fleuries constituent des zones refuges pour la faune, d'autant que le « **zéro phyto** » a été étendu à l'ensemble des espaces des sites dès 2013.

15 sites du SEDIF sont labellisés Ecojardin en 2021 répondant à des critères de gestion écologique des espaces dans une démarche d'amélioration.



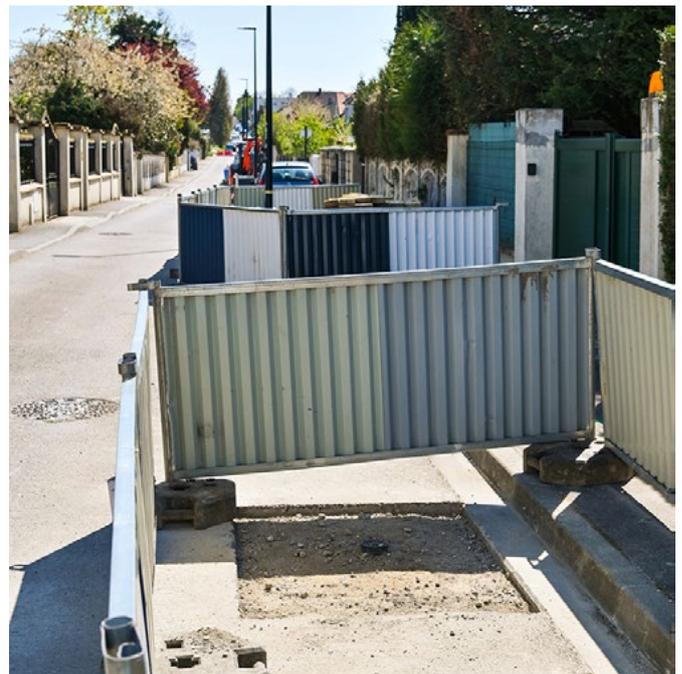
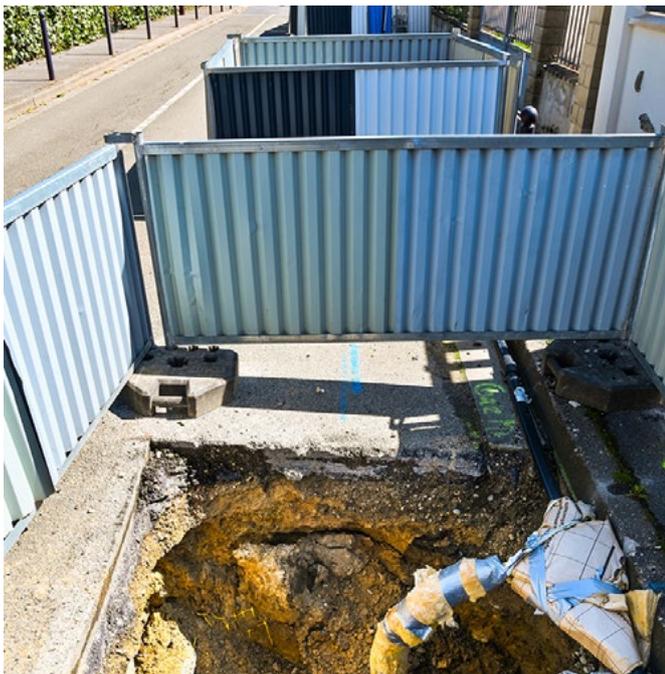
CAP SUR LA BIODIVERSITÉ

Mise en place en 2015 sur le site de l'usine de Neuilly-sur-Marne, une mare étanche plantée de massettes et de roseaux s'est vue colonisée par une biodiversité spécialisée : grenouilles et libellules, petits « escargots » aquatiques du genre Physa, « vers de vase » (Chironomus) ou encore coléoptères (Gyrinus). Grâce à des connexions paysagères avec la Marne, la mare permet le déplacement de la biodiversité entre compartiments écologiques.

DES TRAVAUX MOINS IMPACTANTS POUR L'ENVIRONNEMENT ET LES RIVERAINS

D'importants efforts sont faits pour réduire l'empreinte carbone du SEDIF en phase de chantiers.

La technique dite **sans tranchée lors des travaux de renouvellement de canalisations de distribution** permet par exemple de réduire les impacts sur la voirie, les délais d'exécution, l'emploi de matériaux, les nuisances (moins de déblais, de bruits et de poussières) et de diminuer le nombre d'engins de chantier sur la voie et donc les embouteillages. →



→ Le SEDIF s'appuie aussi et de plus en plus sur les technologies de pointe afin d'optimiser le rendement du réseau, détecter et réduire les fuites pour économiser notre ressource en eau. Par exemple au printemps 2020, ont été testées pour la première fois en France deux technologies issues d'un partenariat avec une entreprise française. Leurs robots intelligents diagnostiquent l'état des canalisations de l'intérieur. Cela permet un renouvellement ciblé des réseaux, en identifiant précisément les tronçons qui méritent d'être renouvelés.

« Plus récemment, et dans le cadre de travaux liés à ceux du Grand Paris, nous avons favorisé le recyclage des déblais ou leur valorisation agro-écologique. Par exemple les croutes d'enrobés ont été réutilisées comme remblais sur d'autres chantiers après avoir été triées et concassées. »



Claire Lefort, adjointe au chef de service canalisations du SEDIF

DES ACTIONS PARTENARIALES POUR DES PROJETS D'AMPLEUR

Si l'union fait la force, il en est de même en matière de protection de la ressource en eau. Le SEDIF s'associe régulièrement à des mesures prises en commun avec d'autres institutions, et sensibilise le public à une consommation raisonnée de l'eau du robinet.

En partenariat avec deux autres producteurs d'eau potable, Eau du Sud Parisien et Société des Eaux de Melun, le SEDIF co-pilote depuis 2014 un programme d'actions visant à protéger les captages d'eau potable de la Fosse de Melun et de la Basse Vallée de l'Yerres des pollutions diffuses, en particulier d'origine agricole. L'objectif est de protéger cette nappe d'eaux souterraines qui alimente notamment l'usine de production d'eau potable d'Arvigny du SEDIF, et constitue une ressource de secours en cas de crise.

Suivi de la qualité de l'eau, protection des zones d'infiltration, sensibilisation des agriculteurs aux pratiques plus respectueuses de l'environnement, sont autant de mesures prises à l'échelle de la zone prioritaire d'actions de l'aire d'alimentation des captages.

Ce programme d'actions s'inscrit dans le contrat de territoire eau et climat du Champigny 2020-2025, dont le SEDIF est signataire, au côté de nombreuses institutions comme l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, la région Île-de-France ou les départements de Seine-et-Marne et de l'Essonne.

Plus proche des consommateurs, le SEDIF et son délégataire Véolia Eau d'Île-de-France sont aussi régulièrement à l'initiative de démarches de sensibilisation auprès du grand public pour inciter à une consommation raisonnée de l'eau. Par exemple, fin 2020, un appel à projets a été lancé : les Trophées Eau Solidaire récompensent les associations, entreprises ou start up proposant des solutions innovantes pour sensibiliser les habitants à la maîtrise de leur consommation d'eau et au mieux-vivre dans leur logement. Les projets des lauréats sont déployés chez certains bailleurs sociaux du territoire en 2021.

ET DEMAIN, QUELS PROJETS ?

Le SEDIF poursuit ses engagements, toujours dans une dynamique d'amélioration continue :

Ainsi, d'ici à la fin de l'année 2021, **la station de pompage de Montreuil aura été entièrement rénovée**. De nombreuses améliorations sont attendues : meilleure insertion du site dans son environnement urbain en mutation (immeubles d'habitations) avec l'aménagement des espaces verts, mise en place d'une toiture végétalisée, pose d'un bardage en bois autour de la structure, réduction des nuisances sonores par isolation du bâtiment, réduction des consommations d'énergie grâce au changement des 4 groupes de pompage.

A Champigny-sur-Marne, **un rucher sera installé prochainement** en partenariat avec l'association Abeille Machine, sur le site du réservoir de Coeuilly.

Et peut-être même un trophée ! Le SEDIF a décidé de soumettre sa démarche « économie d'eau » à la **première édition des Trophées d'économies d'eau**, lancé par le Club des économies d'eau, initié par le ministère de la Transition écologique et animé par la FNCCR. →





L'ENVIRONNEMENT DANS LE FUTUR MODE DE GESTION

S'agissant du futur mode de gestion du SEDIF à partir de 2024, les élus ont identifié la poursuite et la valorisation des actions en matière environnementale comme éléments fondateurs et axes de consensus primordial. Il s'agira de critères déterminants dans le choix du futur mode de gestion, sur lequel les élus se prononceront en mai 2021.

CONTACT PRESSE

Guillaume de STORDEUR
01 53 45 42 13
g.destordeur@sedif.com

